

OCTOBRE 2024

BULLETIN



Des nouvelles de votre municipalité

Collecte des encombrants

La MRC de La Haute-Côte-Nord informe les citoyens des modalités de la collecte des encombrants qui aura lieu **le mercredi 23 octobre 2024** pour le secteur de Les Escoumins. Les encombrants doivent être déposés au plus tard à 6 h le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte. Ils doivent être en bordure de rue et trier. Les grandeurs des matières doivent être au maximum de six (6) pieds. Les chargements dans les remorques ne seront pas collectés.

Encombrants acceptés :

- Débris de construction, rénovation et démolition, triés par matière, en petite quantité ;
- Équipement de chauffage (chauffe-eau, tuyau de cheminée, chauffe-piscine) ;
- Électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, laveuse, climatiseur, etc.) ;
- Meubles d'intérieur et d'extérieur (divan, table, matelas et sommiers, BBQ, etc.) ;
- Mobilier de salle de bain (bain, douche, lavabo, toilette) ;
- Portes et fenêtres ;
- Tapis, couvre-plancher, bâches, toiles de piscine et abris d'auto (roulés).

Pour de l'information supplémentaire, contactez le 418-233-2102, poste 245.



Collecte résidus verts

La municipalité de Les Escoumins informe ses citoyens que la collecte des résidus verts sera effectuée dans la semaine du **4 novembre 2024**.

- Les feuilles, herbes et résidus de jardins doivent être placés dans des sacs.
- Les branches doivent être coupés (longueur maximale de 2 mètres) et attachés pour éviter leur éparpillement.

Séance du conseil

La prochaine assemblée ordinaire du conseil aura lieu le lundi 21 octobre 2024 à 19 h à la salle multifonctionnelle.

Borne touristique numérique

Dans la continuité des arches installées en 2023 et afin d'améliorer notre offre de service, nous vous dévoilons notre nouveau projet.

Une borne touristique numérique. Cette borne va permettre de présenter nos attraits, ainsi que ceux de la région Haute-Côte-Nord aux visiteurs.

Interactive, avec un bouton d'accueil permettant aux utilisateurs de recevoir de l'information complémentaire, en temps réels. Elle sera située entre les stationnements des bornes de recharge et de la Pêcherie Manicouagan.

Nous vous invitons à surveiller notre page Facebook « *Évènement municipalité des Escoumins* » pour connaître la date de l'inauguration.

Venez la découvrir et l'inaugurer avec nous !



SOMUM est un système d'appel téléphonique que la municipalité utilise pour informer ses citoyens des événements qui auront lieu au sein de la communauté. Que ce soit pour des avis d'ébullition, des coupures d'eau, des élections ou autres.

Pour vous y inscrire, envoyez vos coordonnées à l'adresse courriel suivante : administration.muni@escoumins.ca ou contactez Murielle Poitras au 418-233-2766 poste 0.





Laisirs & vie communautaire

Rallye auto photo

Samedi 26 octobre, dès 11h



Fait ton équipe, 10\$ / personne
Inscription avant le 18 octobre,
départ dans le stationnement
du centre sportif

Tu as besoin d'une auto et d'un cellulaire.
Prenez toute l'équipe en photo avec la
réponse.



Événements municipalité des Escoumins

Powerage 220



Samedi 26 octobre dès 22h
à la salle multifonctionnelle.
Sors la rock star en toi et viens
t'éclater avec Powerage 220

GRATUIT

Dj Jean vous accueillera à 21h et
vous fera danser toute la nuit!



Événements municipalité des Escoumins



Soirée des PME 2024

Aux entreprises de Les Escoumins. Réservez votre date du **vendredi 6 décembre**, 18h pour le Party des PME qui se tiendra à la salle multifonctionnelle.

Les détails vous seront envoyés sous peu.

Pour réserver, communiquer avec Murielle Poitras au 418-233-2766 poste 0 ou par courriel à : administration.muni@escoumins.ca



Alexandre Barrette

Samedi 14 décembre 2024

20h

à la salle multifonctionnelle

admission générale

42 \$ Taxes incluses



Pour vous procurer des billets rendez-vous sur : lepointevente.com ou au bureau municipal

À l'entrée le soir du spectacle
56 \$ Taxes incluses



Ateliers sur le fonctionnement de Accès D

La Municipalité des Escoumins en collaboration avec la Caisse Desjardins vous offrent 4 ateliers gratuits à la salle multifonctionnelle des Escoumins

Prévention de la fraude

le jeudi 7 novembre de 16h à 17h

Présentation power-point avec la présence de la sureté du Québec

Cet atelier se tiendra à la caserne des pompiers des Escoumins

Gestion des finances au quotidien

le mercredi 13/11 de 14h à 15h ou le jeudi 14/11 de 16h à 17h

- Relevés de comptes
- Dépôt mobile
- Virement entre personnes
- Payer une facture
- Virement Interac
- Effectuer un arrêt de paiement

Financement

le mercredi 20/11 de 14h à 15h ou le jeudi 21/11 de 16h à 17h

- Consulter ma cote de crédit
- Remise en bonidollars
- Consulter un financement existant
- Remis en capital sur un prêt
- Renouvellement hypothécaire numérique
- Spécimen de chèque
- Recherches de transactions
- Paiement mobile

Épargne

le mercredi 27/11 de 14h à 15h ou le jeudi 28/11 de 16h à 17h

- Ouverture d'un compte épargne
- Renouvellement de placements garantis
- Prise de rendez-vous en ligne
- Signature électronique
- Obtenir un nouveau mot de passe Accès D

Inscription obligatoire au 418 233 2766 poste 250 ou à agentdeveloppement@escoumins.ca



TU VEUX RECEVOIR LES NOUVELLES DE TA MUNICIPALITÉ PAR COURRIEL ?

Chaque mois nous enverrons le bulletin municipal et autres informations aux personnes inscrites à notre newsletter

POUR LE RECEVOIR, ENVOIE UN COURRIEL À AGENTDEVELOPPEMENT@ESCOUMINS.CA EN INSCRIVANT LE MESSAGE SUIVANT : J'ACCEPTÉ DE RECEVOIR LES INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ PAR COURRIEL.



Afin de rester informés de toutes les activités organisées par la municipalité, nous vous invitons à vous abonner à notre nouvelle page Facebook « *Événements municipalité des Escoumins* »





Installation des balises à neige

La municipalité vous rappelle que les balises à neige installées par un particulier doivent être situées à la limite de l'emprise de la rue. Tout obstacle à l'extérieur de l'emprise, qui serait non visible sous la neige, doit être clairement identifié à l'aide de balises.

Malgré ce qui précède, il est permis d'installer des balises à neige à l'intérieur de l'emprise à une distance de 1,5 mètre (5 pieds) par rapport au rebord du pavage, à l'arrière du trottoir ou de la bordure d'une rue municipale. Cette distance est portée à 2,5 mètres (8,2 pieds) pour la route Forestière.



Abris d'hiver

Le service d'urbanisme de la municipalité désire vous rappeler que les abris d'hiver temporaire, communément appelé « abris tempo » sont permis sur tout le territoire entre le 15 octobre et le 15 mai de l'année suivante.

Demande de permis

Si vous prévoyez d'effectuer des travaux sur votre propriété, assurez-vous d'avoir au préalable un permis de la municipalité.

Marche à suivre

Pour faire une demande de permis, il est possible de vous procurer le formulaire de permis en ligne sur notre site internet dans la section Citoyens – urbanisme ou au bureau municipal. Une fois rempli, faites parvenir le formulaire et les documents complémentaires à l'adresse courriel inspecteursbatiment@escoumins.ca ou les déposer directement au bureau municipal (une boîte aux lettres est prévue à cet effet à l'extérieur s'il n'est pas possible pour vous de venir durant les heures d'ouverture de bureau).

Le service d'urbanisme analysera votre demande lorsque tous les documents requis seront déposés. L'inspecteur a un délai maximum de 30 jours ouvrables pour répondre à votre demande. Pour communiquer avec celui-ci, composer le 418-233-2766 poste 3.



Changement d'heure



Dans la nuit du 2 au 3 novembre, n'oubliez pas de reculer votre heure d'une (1) heure afin de revenir à l'heure normale du Québec.

Prenez également le temps de vérifier vos piles pour tous les types de détecteurs d'incendie ou de gaz.